

SÉANCE DU 27 MARS 1885.

PRÉSIDENCE DE M. BESCHERELLE.

M. Mangin, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 mars, dont la rédaction est adoptée.

Au sujet d'observations de M. Rouy, mentionnées dans le procès-verbal, M. Gandoger dit que le *Rosa* dont il a été question dans les deux dernières séances de la Société est bien le *Rosa pyrenaica* Gouan (de la tribu des Alpinées), et non le *Rosa Malyi* Kern., spécial aux Alpes Dinariques. Ce qu'on a pris en France et en Suisse pour le *R. Malyi* n'est que le *Rosa alpina* ou une de ses nombreuses formes. Quant à la plante en question, son facies, ses folioles glanduleuses en dessous, la forme de ses stipules, de son inflorescence, etc., la rangent évidemment dans la section des Alpines et non à côté du *R. Malyi*, qui appartient aux Sabinées, ainsi que l'admettent tous les rhodographes. Du reste, M. Michel Gandoger a parcouru la région où a été trouvé ledit *Rosa*, il n'y a vu que le *Rosa pyrenaica*; ce fait lui a été également confirmé par M. Bordère, de Gèdre, dont il a reçu des envois considérables de *Rosa pyrénéens*.

M. Rouy dit qu'il n'a rien à changer à son appréciation sur le *Rosa* de M. J. Vallot, qu'il a étudié attentivement, et qui est bien à classer dans le groupe des *R. gentilis* Sternb. et *R. Malyi* Kern., mais non à assimiler au *R. pyrenaica* Gouan.

M. J. Vallot dit que sa plante, qu'il a rencontrée aussi dans la vallée de Caunterets, mais beaucoup moins réduite, est entièrement différente du *Rosa pyrenaica*, qu'il a récolté au Monné et au pic de Viscos, dans le voisinage du col de Riou. Il serait fort étrange que la même espèce, recueillie dans deux localités aussi voisines, sur la même crête et dans des conditions identiques de terrain, d'altitude et d'exposition, présentât des formes aussi différentes. Quant aux témoignages invoqués par M. Gandoger, les listes de plantes rares insérées récemment dans le Bulletin montrent suffisamment que M. J. Vallot a pu citer à Caunterets des plantes qui n'avaient pas été signalées dans la région par les observateurs qui l'ont précédé.

M. le Président proclame l'admission comme membre à vie de M. le D^r Labourdette, qui a rempli les conditions exigées par les Statuts pour l'obtention de ce titre.

M. le Secrétaire général entretient l'assemblée des projets relatifs à la prochaine session extraordinaire. Le Conseil, sur le rapport de la Commission chargée d'examiner les avis reçus des départements, a décidé de soumettre à l'approbation de la Société les propositions suivantes :

1° La Société se réunira extraordinairement cette année dans le département des Ardennes; 2° l'ouverture de cette session aura lieu à Charleville, le 15 juin prochain.

Ces deux propositions, successivement mises aux voix, sont adoptées.

M. Malinvaud donne lecture des passages suivants d'une lettre qu'il a reçue de M. Boissier :

EXTRAITS D'UNE LETTRE DE **M. Edm. BOISSIER** A M. MALINVAUD.

« Je ne crois pas que la *Melica nebrodensis* de Sicile soit une variété spéciale qui n'existerait pas dans la flore française. J'ai des échantillons des Pyrénées (Gèdre, Pierrefitte) qui me paraissent tout à fait identiques à ceux de Sicile; d'autres, de Grenoble et Besançon (Billot *exsicc.* 1593 *bis* et *ter*), me semblent aussi appartenir à la même forme *depauperata foliis angustis involutis*, quoiqu'ils se rapprochent davantage du *Melica ciliata* type. Quant à la plante des environs de Paris, je ne l'ai pas. Enfin ce *M. ciliata* var. *nebrodensis* se retrouve très identique à celui de Sicile, en Catalogne! en Crète! dans le Liban! et très certainement aussi en Algérie, d'où je ne possède cependant pas d'échantillons.

» Vous me demandez encore si, dans le *Flora Orientalis*, j'ai pensé à différencier la variété *nebrodensis* Coss. *Alg.* de la variété *nebrodensis* Coss. *Fl. env. de Paris*? Je n'y ai pas pensé, mais je ne doute pas que la forme du centre de la France, des Pyrénées, etc., n'appartienne, avec des nuances plus ou moins tranchées, au vrai *M. nebrodensis* de Sicile, qui lui-même, comme c'est aussi votre opinion, passe par des degrés insensibles aux formes luxuriantes du *M. ciliata*. Je suis donc en plein accord avec vous. »

M. Malinvaud ajoute :